



> ÉDITO

LE BILAN DE L'ÉTÉ pour bien démarrer la rentrée !

Chère Pibracaise, Cher Pibracais,

Avant toute chose, j'espère que chacune et chacun d'entre vous avez passé une belle rentrée. J'ai été très heureuse, avec mon équipe, de vous retrouver pour le traditionnel marché gourmand, où, malgré les 200 chaises supplémentaires installées cette année, nous étions encore à l'étroit. Le marché gourmand marque à la fois la fin de l'été et la rentrée.

Car l'été est toujours un moment à part dans nos agendas annuels :

L'été c'est le temps des retrouvailles familiales et amicales, de la découverte de nouveaux horizons. Pour garder cet état d'esprit, sans blues de rentrée, la fin d'année à Pibrac vous donne l'occasion de poursuivre de belles rencontres à la Maison des Citoyens, de vous retrouver et de vous émerveiller encore lors de nos trois très beaux festivals et leurs programmes alléchants, et d'apprécier une magnifique saison culturelle qui accueillera entre autres événements exceptionnels : l'orchestre du Capitole !

L'été c'est aussi le temps du soleil et des interminables dîners en terrasse. Cette année, dans notre commune, entre les moustiques et les fortes chaleurs, ces petits plaisirs ont été plus contraints. Cela nous rappelle à quel point notre planète change vite et fortement. Cela nous alerte aussi, plus que jamais : si certes l'État et les collectivités ont leur part à jouer dans l'adaptation

à ces changements, la solution viendra aussi des citoyens. Tous les projets pour une ville plus durable sont à retrouver dans cet Écho de l'Esplanade.

L'été c'est enfin le temps de la prise de recul et de la réflexion. L'occasion de regarder le chemin parcouru et de préciser les objectifs à venir. À la mi-mandat, nous partageons avec vous notre bilan d'étape. Nous le partageons en toute humilité, vous réaffirmant notre engagement et vous assurant que nous mettons toute notre énergie et tout notre cœur au service de Pibrac. Nous prenons des décisions que nous essayons au mieux d'accompagner et de nourrir de votre expertise d'usage. Et puisque l'été est propice aux lectures, sur ce sujet, je vous partage ces quelques mots de Milan KUNDERA, décédé récemment : « La vie humaine n'a lieu qu'une seule fois et nous ne pourrions jamais vérifier quelle était la bonne et quelle était la mauvaise décision, parce que, dans toute situation, nous ne pouvons décider qu'une seule fois ».

À toutes et tous : bonne rentrée, belle fin d'année 2023 à Pibrac.

À vos côtés,

Fidèlement,

CAMILLE POUPPONEAU // MAIRE DE PIBRAC

À NE PAS

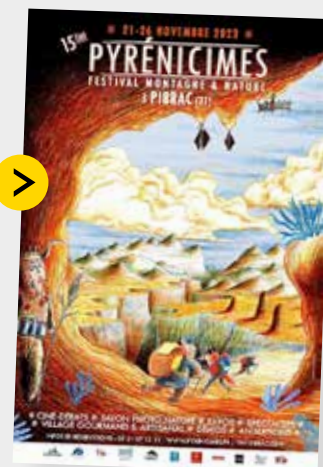


manquer !



FESTIVAL
LA MEKANIK
DU RIRE
DU 6 AU 8 OCTOBRE

FESTIVAL
PYRÉNICIMES
DU 21 AU 26
NOVEMBRE



FESTI' JARDIN
LE 12 NOVEMBRE

RESTONS EN CONTACT

ville-pibrac.fr

ET SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

f X YouTube
villepibrac



SOMMAIRE



À LA UNE
> PAGE 3



EN CE MOMENT
> PAGE 4



LA PAROLE À
> PAGE 6



TOUS CITOYENS
> PAGE 7



LES GRANDS
RENDEZ-VOUS
> PAGE 8

PENDANT LES BEAUX JOURS

À PIBRAC > RETOUR EN IMAGES



FestiPep's MJC
Dimanche 14 mai



Job Dating
Mercredi 31 mai



Repas des aînés
Samedi 10 Juin



**Inauguration de la Maison
départementale de proximité**
Vendredi 30 juin



**Nouvel écusson de la Police Municipale
dessiné par les élèves de l'école élémentaire
du Bois de la Barthe.** Mercredi 28 juin



Journée du Patrimoine
Samedi 16 et dimanche 17 septembre



Marché gourmand
Samedi 2 septembre



**Esprit Récup et Répar
organisé par le Repair Café
de Pibrac.** Samedi 3 juin



Championnat d'Europe de roller
Les médaillés d'or au championnat d'Europe de roller (catégorie sur piste):
Quentin, Vincent, Alison, Jeanne et Marie.

Pibrac en fête

Du 21 au 23 juillet



**Ouverture de la coupe
du monde de rugby**
Vendredi 8 septembre



Forum des associations
Samedi 9 septembre



Journée « Nettoyage de la planète »
Samedi 16 septembre



Fête/Faites du vélo
Du 11 au 14 Mai



T'étais qui petit ?
Mardi 20 juin



Partir en livre
Mercredi 5 juillet



Pibrac Dansant
Dimanche 24 septembre

RÉSULTAT DU BUDGET PARTICIPATIF 2023



Le budget participatif est un dispositif qui permet aux habitants de plus de 16 ans de proposer, à travers les conseils de quartier, des projets d'intérêt collectif dans les domaines qui touchent le cadre de vie, la culture, les loisirs, le sport, le développement durable, la préservation de la biodiversité, etc. Le budget global alloué cette année est de 12 000 € dont 2 000 € réservés à des

projets présentés par les jeunes de 12 à 18 ans.

Le comité mixte de sélection des projets s'est réuni le lundi 25 septembre 2023 pour étudier la faisabilité des projets proposés. Sont retenus les projets suivants :

- « Des livres en libertés » et « Fresque ton quartier ! » du quartier 1, Balardou/Coustayrac
- « Affût d'observation de la faune pibracaise » du quartier 7 Gare/Baude

Ainsi que deux projets réservés aux jeunes :

- « Livret sur la faune du domaine du Bernet » du quartier 3 Bernet/ Bois de la Barthe/ Chenaie
- « De l'art à l'abribus » du quartier 7 Gare/Baude

Vous avez jusqu'au 13 octobre 2023 pour élire le projet de votre choix en vous connectant sur la plateforme accessible via le QR code ci-contre.

Je vote !



LE SAVIEZ-VOUS ?

ASSOUPPLISSEMENT DE LA ZFE ET EXTENSION DE L'AIDE AUX VÉHICULES POLLUANTS

Les véhicules Crit'Air 3 resteront autorisés à circuler et à stationner dans le périmètre de la ZFE en 2024. Si vous souhaitez changer de véhicule, depuis le 1^{er} juin 2023, la prime pour remplacer un véhicule polluant s'étend aux véhicules Crit'Air 3.



ENTRETIEN DES ROUTES ET DES RUES DE LA COMMUNE

La municipalité poursuit son programme de remise en état des routes et des rues dont la chaussée est dégradée.

C'est à ce titre que la **rue des Litanies** a été rénovée au 1^{er} trimestre 2023 pour un montant de 15 000€. Prochain projet : la réfection du **chemin de Monte Cristo** et du **chemin de Bégué** devrait être réalisée d'ici la fin de l'année pour un montant estimé à près de 47 000€.

En parallèle, de grands travaux sur la commune de Pibrac ont permis la réalisation d'un cheminement piétonnier **route de Cornebarrieu**, la transformation de la gare en Pôle d'Échange Multimodal, la création d'une piste cyclable **rue Baude** et **chemin du Parc**, ainsi que l'aménagement d'un trottoir avec éclairage public et une chaussée à voie centrale banalisée (chaucidou) **ancien chemin de Lasserre** et **rue Mesples**. La **rue du Carrelot** devient une voie réservée aux cyclistes et aux piétons, interdite aux voitures depuis l'intersection de **l'impasse Jean Beziat** jusqu'à la **rue Baude**.

SOYONS PRÉCIS !

Dans le dernier Écho sur le budget de la commune, nous évoquions des décisions de l'État pesant sur le budget communal, notamment en matière de « revalorisation des salaires des fonctionnaires ».

Comment cela fonctionne-t-il ?

La majorité des agents de la commune sont titulaires de la fonction publique territoriale. Leur rémunération est donc liée à la valeur de ce qu'on appelle un point d'indice.

Pourquoi les salaires ont-ils augmenté ?

Car l'État a décidé de revaloriser la valeur du point d'indice. La mairie a donc dû appliquer cette loi qui concernait également les indemnités. D'autres agents ont vu ou verront leur salaire augmenter grâce à d'autres évolutions législatives, notamment : l'augmentation du SMIC ou des dispositions spécifiques aux travailleurs sociaux.

De combien parle-t-on ?

À titre d'exemple pour un agent technique, la hausse représente environ une cinquantaine d'euros supplémentaires par mois.

Au total ce sont plus de 100 000€ qui sont consacrés dans le budget à la majoration de la rémunération du personnel municipal et c'est tant mieux !

INFOS minute !

MA COMMUNE, MA SANTÉ

Faites le point sur votre mutuelle grâce au dispositif **Ma commune, ma santé**. Prochaines permanences à la Maison Des Citoyens : mercredi 18 octobre, mardi 14 novembre et mercredi 6 décembre.

Sur rendez-vous uniquement au 06 88 26 53 78 ou 05 57 811 247 ou par email :

pascale.bourbon@macommunemasante.com

PIBRAC RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La ville de Pibrac n'utilise plus de désherbants chimiques pour l'entretien des espaces verts, promenades et voiries depuis le 1^{er} janvier 2017, date de l'entrée en vigueur de l'interdiction. Malgré une présence active de nos agents communaux et ceux de Toulouse Métropole, une des conséquences de cette nouvelle gestion reste la repousse plus rapide des mauvaises herbes folles. Qu'est-ce que quelques herbes folles face à la pollution de nos sols et de nos nappes phréatiques ?

NOUVEAU : DEMANDEZ LE PASS DÉCHÈTERIE

Depuis le 1^{er} juillet, Décoset, gestionnaire des déchèteries pour Toulouse Métropole, met en place le Pass Déchèterie pour l'accès à ses sites. Il sera obligatoire dès le 1^{er} mars 2024. Obtenez votre Pass en complétant le formulaire en ligne sur www.decoset.fr

RÉCOLTE DE FRUITS CITOYENNE

Vous avez des fruits ou des légumes en trop dans votre jardin ? À l'initiative d'une citoyenne, des bénévoles se proposent de venir les récolter pour les distribuer ensuite à des associations. Pour plus d'information, contacter la Maison Des Citoyens au 07 84 26 84 37 ou par email mdc@mairie-pibrac.fr

CONSEIL MUNICIPAL DÉCISIONS IMPORTANTES

Conseil municipal du mardi 30 mai

- Adhésion à la charte EcoWatt
- Règlement intérieur des services de la restauration scolaire et de l'ALAE 2023/2024 : aucune modification des tarifs votée
- Budget participatif 2023 : modification du règlement intérieur pour ouvrir un budget dédié au projet des jeunes Pibracais

Conseil municipal du mardi 4 juillet

- Travaux d'installation d'ombrières photovoltaïques – Parking de l'école du Bois de la Barthe, parking du gymnase de Coustayrac, parking de l'école Maurice Fonvieille
- Vote du diagnostic énergétique de quatre bâtiments communaux : groupe scolaire du Bois de la Barthe, complexe sportif de la Castanette, Théâtre Musical de Pibrac, école maternelle Maurice Fonvieille.
- Rapport d'activités 2022 du syndicat mixte pour l'aménagement de la forêt de Bouconne

Les comptes-rendus de chaque conseil municipal sont disponibles sur www.ville-pibrac.fr rubrique > S'informer > Séances du conseil municipal.

PERMANENCE des élus

Tous les mercredis de 17h à 20h sur RDV au 05 62 13 00 86



Signature de la Charte d'engagement EcoWatt



Madame le Maire a signé le 20 septembre dernier la charte d'engagement Ecowatt en présence de M. Camerlynck, directeur des affaires publiques RTE Occitanie. Porté par le Réseau de transport de l'électricité (RTE) et l'Agence de la transition écologique (ADEME), EcoWatt est un dispositif de sensibilisation à la consommation de l'électricité en indiquant en temps réel le niveau de consommation. En signant cette charte, la mairie de Pibrac marque son implication en faveur d'une consommation responsable de l'électricité.

L'équipe municipale a pris un certain nombre d'engagements issus des différentes réunions et ateliers de concertation avec les Pibracais. Aujourd'hui, après 3 ans de mandat, quels sont les engagements tenus ? Quels projets sont à venir et quel est leur état d'avancement ? Ce numéro de L'Écho de l'Esplanade vous propose un bilan mi-mandat par priorité.

1 Des déplacements facilités

Des aménagements importants réalisés :

- révision du tracé du bus 32 en concertation avec Tisséo ;
- aménagement de plusieurs parkings à vélo supplémentaires ;
- aménagement d'un trottoir route de Cornebarrieu ;
- réalisation d'un cheminement piétonnier et d'un chaudiou ;
- limitation de la vitesse à 30 km/heure dans Pibrac ;
- le PEM (Pôle d'Échange Multimodal) de la gare, un réaménagement complet des accès pour des échanges facilités entre train, bus, voiture et vélo.

Des réalisations conséquentes en cours :

- le REV (Réseau Express Vélo) qui reliera Pibrac à Toulouse via une voie dédiée au vélo pour encourager les déplacements quotidiens domicile-travail.

Des développements actés à venir

- agrandissement de la zone de covoiturage de Coustayrac ;
- réfection de l'ancienne route de Bayonne et de la rue de Château Cru ;
- fléchage d'itinéraires « hors des axes principaux » en concertation avec l'association Pibr'Action environnement pour des déplacements doux facilités.

RENFORCEMENT DE LA LIGNE SNCF AUCH-TOULOUSE

Madame le Maire et ses collègues des communes alentour ont adressé un courrier au Préfet pour alerter sur le besoin essentiel de renforcer la ligne SNCF Auch-Toulouse.

4 Une vie démocratique renouvelée

Création de nouveaux organes permettant une participation de tous

- Création d'un Conseil de la Vie Associative (CVA), d'un Conseil de la Démocratie Participative (CDP) et d'un Conseil de la Vie économique (CVE), et de Comités de quartier dotés d'un budget participatif.
- Utilisation d'une plateforme participative pour soumettre au vote les projets des quartiers.
- Signature par tous les élus de la majorité dès leur élection d'une charte de l'Élu, et en juin 2023, vote par le Conseil Municipal d'un Conseil déontologique.
- Une représentation des groupes minoritaires accrue avec la création d'une commission permanente qui réunit les élus des groupes minoritaires avant chaque Conseil Municipal pour les informer, répondre à leurs questions et recueillir leurs observations.
- Une représentation des groupes minoritaires dans les divers Conseils et Commissions (CVA, CVE, CDP, Centre Communal d'Action Sociale, Espace Culturel de Pibrac...).

Un meilleur système d'information pour les Pibracais

- Conseils municipaux retransmis en direct sur le site de la mairie et disponibles en réécoute.
- Permanence des élus sur rendez-vous.
- Réunions publiques d'information régulières sur les sujets importants (urbanisme, aménagements, etc.) et ateliers participatifs sur les sujets cruciaux (ex : aménagement du cœur de ville).
- Lettres d'information thématiques (ex : école).
- Un nouveau site internet plus lisible
- Des réseaux sociaux (Facebook et Twitter) dynamiques
- 3 numéros par an de l'Écho de l'Esplanade.



2 Une ville durable

Accélération de la transition écologique : participation aux économies d'énergie et préservation de la biodiversité, les clés d'un avenir durable et solidaire.

L'environnement est un domaine sur lequel la municipalité concentre ses efforts de façon volontariste en termes de projets comme de budget. Toutes les réalisations (urbanisme, écoles, déplacements, équipements, etc.), sont d'abord évaluées en termes de développement durable pour notre commune.

Des projets pour l'avenir

- Le lancement des études pour la création d'une ferme dont la production maraîchère doit permettre l'approvisionnement en légumes et fruits 100% bio de la restauration scolaire de la ville. Ce projet d'envergure a également une portée pédagogique (cf. Écho de l'Esplanade N° 10). La signature du permis de construire du bâtiment de la ferme a été délivré le 25 septembre..
- La signature de la charte d'engagement ECOWATT en partenariat avec l'ADEME.
 - Le diagnostic des bâtiments communaux principaux consommateurs en énergie (mairie, théâtre, écoles du Bois de la Barthe) en prévision de travaux d'isolation conséquents.
 - Le remplacement de toutes les lanternes de type sodium en LED. À la fin 2024, tous les éclairages « boule » auront disparu.

- Le démarrage de la pause d'ombrières couvertes de panneaux photovoltaïques pour l'alimentation en électricité des bâtiments communaux à proximité sur le parking de l'école du Bois de la Barthe et du gymnase de la Castanette.
- À l'étude : un projet de centrale photovoltaïque au sol et un projet agrivoltaïque.

Des adaptations du quotidien : changer nos pratiques

- Un fauchage raisonné en plusieurs temps du printemps à l'automne pour préserver la biodiversité.
- Une modification de l'éclairage nocturne avec une extinction de 23 heures à 6 heures du matin.
- « C'est décidé, je réduis mes déchets » projet en lien avec Toulouse Métropole pour une réduction de la production de déchets (moins de collectes et mise à disposition de bac individuel de composte pour les Pibracais).
- Une lutte contre le gaspillage alimentaire avec la mise en place d'un système de réservation des repas à la cantine et une adaptation des proportions en fonction de l'appétit de chaque enfant.



3 Habiter un cadre de vie préservé

Une concertation permanente sur l'urbanisme

- PLU/PLU-IH, règles d'urbanisme : des réunions publiques d'informations ont été menées pour informer les Pibracais des enjeux et des contraintes que cela implique pour la commune.
- Une charte de l'Urbanisme, née des discussions avec les Pibracais lors des réunions de concertation, a été écrite et systématiquement présentée à tous les promoteurs ayant des projets sur la commune.
- Le projet « Cœur de ville » qui a pour objectif l'aménagement du centre de Pibrac a fait l'objet de trois réunions/ateliers pour entendre les souhaits des Pibracais pour l'avenir de leur ville et le réaménagement de l'ancienne école du village.

- Chaque nouveau projet immobilier donne lieu à une réunion de présentation et de concertation avec les riverains, les promoteurs et l'adjoint en charge de l'urbanisme pour une meilleure adaptation.

Une ville pour tous

- La ville a accompagné la construction du projet d'habitat inclusif Simon de Cyrène en cœur de ville.
- Financement de l'accès au jardin pédagogique des Tambourettes pour permettre un accès aux personnes à mobilité réduite.

Une adaptation aux bouleversements climatiques

- La ville ne renonce pas à son embellissement (label maintenu en 2023). Elle travaille au contraire sur un projet global pour repenser le fleurissement avec des essences pérennes, mieux adaptées aux fortes chaleurs et aux sécheresses.

5 Enfin la bienveillance

La Création de la Maison Des Citoyens est au cœur de cette thématique, elle a pour objectif de fédérer les initiatives collectives.

Favoriser l'entraide et le partage

- Extension de la navette pour les personnes âgées ou isolées pour se rendre au marché ou pour faire leurs courses.
- Création d'une active bourse aux bénévoles à la Maison Des Citoyens.
- Cantine du cœur avec l'accueil des personnes volontaires à la cantine scolaire.
- Dynamisation de la Pause Famille : une halte répit pour les aidants à la Maison Des Citoyens.
- Programme mensuel d'activité pour tous sur des thématiques variées.

Favoriser l'accès aux droits et aux soins de tous

- Création d'une Mutuelle de Santé communale.
- Accueil de la Maison départementale de proximité pour favoriser l'aide des citoyens dans leur accès aux droits, notamment par l'information et l'accompagnement numérique.





mi-mandat

6

Des actions prioritaires pour l'éducation, la jeunesse et les aînés

Un lieu fédérateur pour tous les âges et toutes les initiatives

- La Maison Des Citoyens est le lieu emblématique où se croisent toutes les générations autour de projets très variés.
- Un programme mensuel fourni pour les jeunes enfants, les familles et les seniors.
- Un lieu de créativité où citoyens et bénévoles se côtoient et échangent autour de projets individuels, collectifs ou inter-associatifs.
- Un lieu d'information : hébergement des permanences de la mutuelle municipale et de la Maison départementale de proximité.

Des structures et des actions adaptées à chaque âge

- Ouverture de la nouvelle école élémentaire Maurice Fonvieille à la rentrée 2022
- Ouverture d'une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) à l'école Maurice Fonvieille à la rentrée de septembre 2023.
- Relance du Relais Petite Enfance avec chaque semaine un programme riche d'ateliers et d'animations à destination des familles.
- Relance du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour aider les enfants du CP à la 3^e qui ont besoin d'une aide aux devoirs.
- Création d'un lieu pour les adolescents autour du city stade et diffusion d'une Newsletter Jeunesse pour informer les adolescents et leurs familles des activités proposées par la municipalité.
- Colis gourmand pour les aînés qui ne peuvent pas participer au repas annuel.



OUVERTURE D'UNE CLASSE ULIS

Depuis la rentrée, l'école Maurice Fonvieille accueille le dispositif ULIS qui dispose d'une salle dédiée. Les élèves en situation de handicap sont inscrits dans une classe de référence correspondant approximativement à leur classe d'âge et participent aux activités organisées pour tous les élèves. Il permet une plus grande souplesse dans l'articulation entre les temps de cours, et les temps de prise en charge spécifique. 10 enfants de Pibrac et des communes environnantes sont inscrits dans ce dispositif.

7

Une vie locale animée

Favoriser l'entraide et la co-construction

- À travers le Conseil de la Vie Associative, les bénévoles des diverses associations coopèrent et se mettent au service d'autres associations.
- Une coopération réussie avec le Tennis club et le financement d'un projet à 50/50 avec la municipalité pour la réfection d'un cours.
- Une augmentation des subventions aux festivals Mekanik du Rire et Pyrénicimes et une aide à la création des nouveaux festivals FestiMob et FestiPeps'.

Animer la ville

- Création d'un programme soir d'été sur l'Esplanade Sainte-Germaine et en cœur de ville pendant la saison estivale.
- Dynamisation d'un marché de Noël avec animations pour petits et grands
- Relance des après-midis dansants gratuits à la salle polyvalente
- Aide à la création d'un comité des fêtes (en cours).



8

Des politiques culturelles et sportives pour tous

Aménager pour l'avenir

- Projet d'un complexe sportif à l'emplacement de la piste de roller, étude et recherches de subventions en cours.
- Participation de la commune à la transformation et l'aménagement de la piscine de Bouconne (études et choix de l'architecte en cours).

Accompagner et fédérer les associations

- Le Conseil de la Vie Associative a pour objectif la coopération et l'entraide entre associations.
- Extension du Pédibus pour l'accompagnement des enfants vers les activités extra-scolaires après la classe.

Promouvoir des politiques culturelles pour tous

- Création d'un livret culturel reprenant l'intégralité des spectacles et événements de la saison culturelle pibracaise.
- Gratuité et ouverture le samedi matin de la Médiathèque l'Esplanade des Mots.

- Accueil des élèves de toutes les écoles de Pibrac à la Médiathèque et intervention dans les écoles tout au long de l'année.
- Programmation culturelle riche, variée et gratuite de la Médiathèque avec des spectacles sur son site et au Petit TMP.
- Baisse globale des tarifs du Théâtre Musical de Pibrac.
- Réaffirmation d'une programmation diversifiée mettant en exergue la spécificité musicale de notre théâtre.
- Possibilité pour les visiteurs du théâtre d'offrir un « billet suspendu », mis à disposition de façon anonyme à n'importe quel autre spectateur.



9

Plus d'emplois et de services

Accompagner les professionnels de la commune

- Création du Conseil de la Vie Économique pour fédérer et accompagner les professionnels pibracais.
- Créer des événements comme les journées JOB Dating à la Maison de Citoyens pour mettre en relations demandeurs d'emploi et entreprises locales.
- Projet en cours sur le réaménagement de la gare avec des espaces de travail partagé.

10

Plus de sécurité

Créer les conditions de la sécurité

- Recrutement d'un policier municipal portant l'effectif à 4 pour permettre une couverture plus large des tâches et une plus grande présence sur le terrain.
- Mise à disposition d'un terrain pour la création d'une caserne de pompiers sur la commune par le SDIS dont l'ouverture est prévue en 2025 (le recrutement et la formation des pompiers volontaires ont débuté).
- Concertation et coopération étroites avec la gendarmerie sur tous les problèmes d'insécurité.
- Travail permanent de surveillance et de prévention auprès de la jeunesse.
- Relance du dispositif Citoyens Vigilants en lien avec la gendarmerie.

Apaiser les relations

- Apaiser les déplacements avec l'abaissement de la vitesse à 30 km/h partout en centre-ville.
- Actions de prévention de la Police Municipale pour une attitude citoyenne de chacun (stationnement respecté, végétation coupée, containers rentrés, horaires de tonte et de bricolage respectés, etc...).
- Diffusion de l'information plus rapide grâce au journal municipal L'Écho de l'Esplanade, aux réseaux sociaux de la Ville et aux Conseils de quartier.

LA PAROLE aux PIBRACAIS



FOOT : LE RECRUTEMENT AU FÉMININ

Dans l'Écho de l'Esplanade de juillet 2021, l'Union Sportive de Pibrac Football nous annonçait la création de 2 équipes féminines. Où en est aujourd'hui l'USP au féminin ? Nous avons rencontré Annelise Simonin.

Annelise, quel est votre rôle au sein de l'USP ?

Je suis la responsable de la section féminine de l'école de football, je suis aussi éducatrice et ancienne joueuse au club.

Deux ans après, combien de joueuses sont licenciées ?

La section féminine compte 60 joueuses réparties des catégories U7 à U16. D'ailleurs les inscriptions sont toujours ouvertes pour nos jeunes Pibracaises qui souhaitent chausser des crampons et nous rejoindre.

Quelle est la prochaine étape ?

Avec la création de l'équipe U16 cette saison, nous espérons dans un avenir proche constituer une équipe féminine seniors.

Nous souhaitons à l'USP football une très belle saison 2022/23 au féminin mais aussi au masculin.



JU JITSU : UNE FEMME EN OR

Laurence Fouillat n'est pas une inconnue pour les Pibracaises et les Pibracais. Ils ont fait sa connaissance dans un précédent numéro. Elle était revenue médaillée dans sa catégorie adulte des championnats du monde de Ju jitsu qui s'étaient déroulés à Abu Dhabi.

Laurence que s'est-il passé sportivement parlant pour vous depuis ces championnats du monde en 2021 ?

Mon actualité, c'est ma participation aux derniers championnats du monde qui ont eu lieu à Las Vegas aux États-Unis fin août dernier. Je suis heureuse et fière de vous annoncer que j'ai gagné le titre de championne du monde dans ma catégorie des + de 40 ans.

Félicitations Laurence pour cette belle performance. Aujourd'hui à 42 ans quel est votre palmarès ?

Je suis à ce jour la seule athlète européenne, hommes et femmes confondus, à avoir gagné en ceinture noire les championnats du monde adulte en 2007, chez les plus de 30 ans en 2015, les plus de 35 ans en 2019 et aujourd'hui chez les plus de 40 ans lors de ce dernier championnat du monde aux USA.

Peut-on dire que vous êtes l'athlète de Ju Jitsu la plus médaillée ?

J'ai le plus gros palmarès français et sans doute européen.



Que peut-on vous souhaiter Laurence ?

La longévité dans ma discipline et de continuer à prendre du plaisir à combattre et à enseigner.

Virginie Thomas Présente son premier disque « Nymphes »

Une enfance musicale à Pibrac

Virginie Thomas est arrivée à Pibrac à l'âge de 9 ans. Ses parents l'inscrivent à l'école de musique pour le piano et à la chorale d'enfant *La Pastourelle* où elle fait sa première expérience de chant sous la direction de Claude Lazarro qui lui confie régulièrement des petits solos. Avec les rassemblements et les voyages organisés par *La Pastourelle*, Virginie découvre aussi la joie des représentations devant le public et des tournées. Une vocation est née ! Élève au lycée Victor Hugo de Colomiers, elle s'inscrit tout naturellement dans la chorale du lycée où elle retrouve Emmanuel Trenque (Cf. Écho de l'Esplanade N°9) avec lequel elle participe à de nombreux spectacles.

La réalisation d'un rêve

Entrée au Conservatoire de Toulouse, inscrite en chant lyrique et en classe de musique ancienne, Virginie, travaille avec acharnement et nourrit son rêve : travailler un jour avec William Christie. Elle obtient en 2005 un premier prix à l'unanimité et en 2006 son diplôme professionnel de musique ancienne avec les félicitations du jury. Devenue professionnelle, elle chante sous la direction de nombreux chefs dont William Christie sur les scènes nationales et internationales et participe à de nombreux enregistrements en soliste.



Nymphes : premier disque récital

Régulièrement sélectionnée à participer au festival *Dans les jardins de William Christie*, où les artistes se produisent pour de petits concerts et sont invités à présenter un programme, Virginie propose un programme autour des nymphes qui connaît un vif succès. De là est née l'idée de son premier disque récital, paru en mai dernier, intitulé *Nymphes* pour le label l'Encelade. Nous lui souhaitons un vif succès

UN TOUR AU MARCHÉ



Pibrac compte deux marchés, le mercredi matin sur l'Esplanade, et le samedi matin sur le parking du TMP.

Le samedi, nous retrouvons une clientèle d'actifs comme Jean-Baptiste, Pibracais depuis près de 10 ans. Il apprécie ce marché pratique car situé à côté de la médiathèque ouverte le samedi matin, un atout quand on a des enfants. Sylvie et son mari viennent pour les produits orientaux, les fromages et les produits bio. Une clientèle fidèle qui bénéficie de l'arrivée de nouveaux professionnels sur ce marché.

Le mercredi, les habitués du marché croisent des curieux, des parents en congé ou des grands-parents venus garder leurs petits-enfants. Catherine vient tous les mercredis depuis la retraite. « C'est très varié : petits producteurs locaux, des fruits abordables, du bio, tout ce dont j'ai besoin ». Géraldine souligne le « côté village » de ce marché qu'elle fréquente fidèlement depuis 10 ans. « Les courses sont faites en trente minutes, et on y reste ensuite une heure ou deux avec les copains » ! Elle y retrouve par exemple Sandrine, braxéenne, qui vient tous les mercredis depuis 2005. « Il nous manque souvent des choses en milieu de semaine. On y retrouve des commerçants habitués des marchés locaux et des producteurs de fruits et légumes de saison ».

Mercredi comme samedi, partagez la convivialité et la qualité des produits proposés sur les marchés de Pibrac.



Nouveaux lieux pour les bureaux de vote

Les prochaines élections seront les élections européennes le dimanche 9 juin 2024. Nouveauté à Pibrac, tous les bureaux de vote se situeront dans la nouvelle école élémentaire Maurice Fonvieille.

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes : quelles règles pour circuler en toute sécurité ?

Pour conduire un engin de déplacement personnel motorisé, vous devez :

- Être âgé d'au moins 14 ans
- Ne pas transporter un autre passager
- Ne pas porter à l'oreille des écouteurs ou utiliser le téléphone tenu en main.
- Avoir une assurance
- Ne pas être sous l'influence de l'alcool et/ou de stupéfiants.

Pour circuler en agglomération :

- Restez sous la vitesse maximale autorisée de 25km/h
- Les pistes et bandes cyclables sont faites pour vous. Lorsqu'il n'y en a pas, circulez sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. Hors agglomération, circulez uniquement sur les voies vertes et les pistes cyclables.

Les équipements obligatoires :

- Feux de position avant et arrière
- Dispositifs rétro réfléchissants (catadioptrés)
- Système de freinage et avertisseur sonore
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, un vêtement ou équipement rétro réfléchissant

Les sanctions sont de l'ordre de 35€ à 1500€ selon l'infraction.

En savoir +



MAISON DÉPARTEMENTALE DE PROXIMITÉ

Depuis juillet, la Maison départementale de proximité est installée dans les locaux de la Maison Des Citoyens au 1^{er} étage. Relais des services départementaux, vous y trouverez un accompagnement pour vous familiariser avec les outils numériques et une aide personnalisée pour vos démarches administratives du quotidien : transports et restaurations scolaires, MDPH, subvention aux associations, rédaction de courrier, logement, retraite, santé, famille, orientation.

Adresse : 16, rue Principale - 31820 Pibrac. Horaires : Mardi de 9h à 12h30. Mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Sans rendez-vous.

QUELS AMÉNAGEMENTS DE L'ESPACE GARE POUR LES USAGERS DU TRAIN ?

Vous souhaitez un espace de travail avec WIFI, une conciergerie ou un point restauration dans l'ancienne gare de Pibrac ? Donnez votre avis en complétant le questionnaire mis en place dans le cadre du projet de réhabilitation de cet espace pour les usagers du train.

En savoir +



POINT HISTOIRE

LE FLEURISSEMENT DES TOMBES

À l'entrée historique du cimetière du village avez-vous remarqué la stèle portant cinq noms ainsi que les trois tombes situées juste à côté, toutes portant la cocarde tricolore attribuée aux Morts pour la France ? Il s'agit de cinq Tirailleurs anciens combattants de la guerre 1914-1918 morts pour la France, décédés dans l'hôpital situé à Pibrac ainsi que trois des Fusiliers de Bouconne dont les corps n'ont pas été récupérés par leurs familles. Si cette stèle et ces trois tombes sont si bien entretenues nous le devons à l'association « LE SOUVENIR FRANÇAIS » fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906. Elle a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient Français ou étrangers.

Ses missions sont :

- conserver la mémoire des morts pour la France et de ceux qui ont honoré notre pays par de belles actions ;

- veiller à l'entretien des tombes et des monuments élevés à leur gloire, en France et à l'étranger ;
 - transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives ;
 - organiser des visites scolaires sur les lieux de mémoires ;
 - assister à toutes les cérémonies officielles et patriotiques ;
- Le Souvenir Français édite une revue trimestrielle et observe une stricte neutralité dans les domaines politique, confessionnel et philosophique.

Pour les contacter :

lesouvenirfrancais31@laposte.net



RESTAURONS ENSEMBLE le Pavillon mystère



La ville de Pibrac et la Fondation du Patrimoine lancent une collecte de dons pour restaurer cet énigmatique Pavillon situé au croisement des routes de Cornebarrieu, Mondonville et de la gare. Nous ne connaissons pas encore son passé mais contribuons à créer son avenir.

Objectifs : Restauration de l'édifice et création d'un lieu d'exposition ouvert à tous.

À l'intérieur du Pavillon, un lieu d'exposition autour du patrimoine naturel (faune et flore) de la commune sera créé. Pibrac étant composé à 80% d'espaces naturels agricoles et forestiers. Le pavillon sera ouvert à tous, habitants, passants, pèlerins, scolaires.

Montant des travaux : 40 000 €

Le montant de la participation est libre et donne droit à une réduction d'impôt allant de 60% à 75% du don. Participez à la collecte sur le site de la Fondation du Patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org/87846

CONNAISSEZ-VOUS LE DISPOSITIF « CITOYENS VIGILANTS » ?

Le dispositif « Citoyens vigilants » permet aux habitants d'un même quartier de participer à la sécurité de leur cadre de vie et de créer du lien social en s'entraidant et se sécurisant. Vous souhaitez devenir Citoyen vigilant ? Inscrivez-vous en envoyant un email à police@mairie-pibrac.fr ou complétez le formulaire en ligne sur ville-pibrac.fr/accueil/vivre-a-pibrac/police-municipale

Le Rôle du citoyen vigilant :

- il est un interlocuteur privilégié des forces de sécurité, il ne les remplace pas ;
- il est attentif et solidaire ;
- il reçoit des informations en temps réel ;
- il prévient systématiquement les forces de l'ordre (17) en cas de flagrant délit ou de danger immédiat sans prendre de risque ;
- il signale divers faits inhabituels tels que : démarcheurs à domicile, véhicules douteux, etc.

Conseils pour transmettre un descriptif :

- Un individu :
 - type : européen, méditerranéen, africain, asiatique ;
 - corpulence : maigre/mince, forte ;
 - cheveux : blond, brun, châtain ;
 - signes distinctifs : tatouage, barbe, moustache, etc.
- Un véhicule :
 - plaque d'immatriculation ;
 - marque / modèle ;
 - couleur ;

Les numéros utiles :

- Police Municipale en patrouille : 06 08 95 34 39
- Gendarmerie : 17

En savoir +



TRIBUNES POLITIQUES



UN PILOTAGE DES ACTIONS PAR LES ENGAGEMENTS

Lors de la dernière campagne municipale, un programme construit en dix points a été présenté à la population pibracaise. Ce programme était le fruit d'une campagne active, jalonnée de multiples formes de sollicitations et de consultations des Pibracais, appelés à se prononcer sur leur vision de leur ville (réunions publiques, visites chez les habitants, porte à porte, etc.). Les dix points retenus représentaient les valeurs et les priorités d'une équipe prête à s'engager pour un mandat de 6 ans au service de la ville.

Aujourd'hui, nous sommes à mi-parcours et, si bien des aléas ont bousculé le plan initialement fixé (COVID, guerre en Ukraine, inflation du prix des carburants, etc.), le cap est maintenu et beaucoup d'engagements sont déjà réalisés ou en passe de l'être.

Et ce sont ces engagements qui servent de ligne de conduite à l'équipe municipale. Chaque élu, dans sa délégation, veille à ne jamais perdre de vue les objectifs initialement fixés, pour et avec les Pibracais, et une évaluation périodique de l'état d'avancement est effectuée au sein de l'équipe afin de réévaluer les priorités et de n'oublier aucun point du programme.

Bien entendu, tous les projets ne sont pas de même ampleur et ne peuvent pas se mener à la même vitesse. L'équipe municipale s'est également donné pour mission de tenir les Pibracais informés, non seulement des réalisations, mais aussi des éventuelles contraintes et/ou difficultés qu'elle pouvait rencontrer.

Un important travail d'information et de proximité avec les habitants et les forces vives de la ville est mené au quotidien, avec une présence constante sur le terrain de Madame le Maire et de son équipe. Les Pibracais n'hésitent pas à faire part de leurs retours sur la politique menée mais ils ont aussi la possibilité de s'engager (bénévolat, présence dans les instances de démocratie participative, etc.) sur les sujets qui leur tiennent à cœur.

Beaucoup reste à faire certes, et les trois ans à venir seront consacrés à aller plus loin dans la réalisation concrète et quotidienne de nos projets pour la ville, avec une équipe solidaire animée par le même engagement et la même détermination qu'en 2020.

POUR PIBRAC

SE DÉPLACER... MAIS COMMENT ?

- Train tous les 1/4h aux heures de pointe, tarification unique : pas d'avancée depuis 1 an !
- Quid des navettes intra communales ou vers Blagnac en complément des pistes cyclables ?
- Où est la volonté pour amener Pibrac vers moins de CO2 et plus de mobilité ?

DES DÉPENSES INUTILES (refonte du site web ?) ET DES IMPÔTS EN PLUS !

DÉMOCRATIE ET AVENIR

La question n'est pas celle de l'augmentation des impôts, malheureusement nécessaire pour faire tourner la ville. LA question est celle de l'utilisation de ces moyens. À mi-mandat, les résultats sont loin d'être probants.



À NOTER
DANS VOS AGENDAS



OCTOBRE

Festival La Mekanik du Rire
Programme sur www.lamekanikdurire.com
Esplanade Sainte-Germaine
Du 6 au 8 octobre

Marche Rose
Dans le cadre du mois Octobre Rose dédié à la lutte contre le cancer du sein, l'association Sport Nature Thérapie organise une marche de 5 ou 10 km. Dimanche 8 octobre de 8h30 à 16h30 à la base de loisir de Bouconne. Inscription : sportnaturetherapie.fr

Ciné-débat « Quand passent les oiseaux »
Salle Polyvalente
Dans le cadre de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs, l'association Jardin Nature Pibrac organise un ciné-débat animé par Christian Meyer, INRAE-AgroParisTech-Paris-Saclay. Vendredi 13 octobre à 20h30.

Rando des châtaignes
City Park, boulevard des écoles
Samedi 14 octobre
Cyclo-club Pibracais
2 circuits sur route et 3 circuits VTT à travers la forêt de Bouconne. Dégustation de châtaignes grillées.

Stage de reconnexion à soi
Par Bien-être et Spiritualité
Du 26 au 28 octobre de 9h30 à 17h30.
bienetre-et-spiritualite.com

Stage de théâtre
Salle du quai
Scaramouche organise un stage multi-activités autour du théâtre. Lundi 30 et mardi 31 octobre de 9h30 à 16h30 (possibilité de garderie)

NOVEMBRE

Stage de reconnexion à soi
Par Bien-être et Spiritualité
Du Jeudi 2 au vendredi 3 novembre de 9h30 à 17h30.
bienetre-et-spiritualite.com

Stage de théâtre
Salle du quai
Scaramouche organise un stage multi-activités autour du théâtre. Jeudi 2 et vendredi 3 novembre de 9h30 à 16h30 (possibilité de garderie)

Éveil musical
Salle de danse de la Castanette
Par l'association Parole et Musique
9h15/10h moments musicaux pédagogie Jaell/Montessori jusqu'à 3 ans.
10h30/11h15 éveil musical 3/5 ans pédagogie Jaell/Montessori
Samedi 11 Novembre

Festi'jardin nature et plantes
Esplanade Sainte Germaine
Dimanche 12 novembre de 9h à 18h

Festival Pyrénicimes
15^e édition du 21 au 26 novembre
www.pyrenicimes.fr

DÉCEMBRE

Marché de Noël anglais
Salle polyvalente
Association TWIG - Toulouse
Women's International Group
Samedi 2 décembre de 10h à 18h.

40^e marché de Noël allemand caritatif
Esplanade Sainte-Germaine ou salle polyvalente en cas de pluie
Dimanche 3 décembre de 12h à 16h.

Conférence « Métabolisme des plantes »
Salle polyvalente
L'association Jardin Nature Pibrac organise cette conférence animée par Christian Meyer INRAE-AgroParisTech-Saclay. Vendredi 8 décembre à 20h30

Éveil musical
Salle de danse de la Castanette
Par l'association Parole et Musique
9h15/10h moments musicaux pédagogie Jaell/Montessori jusqu'à 3 ans.
10h30/11h15 éveil musical 3/5 ans pédagogie Jaell/Montessori
Samedi 9 décembre

Pibrac Dansant
Salle polyvalente
Dimanche 10 décembre de 14h30 à 18h30

Marché de Noël
Esplanade Sainte-Germaine
Animations et commerçants
Samedi 16 et Dimanche 17 décembre

JANVIER 2024

Cérémonie des vœux au TMP
Samedi 13 janvier à 11h

SORTIR



NOUVELLE SAISON
culturelle !

La saison culturelle 2023/2024 est lancée ! Théâtre musical, humour, comédie, concert classique, magie, théâtre jeune public, danse, concert rock mélodique : il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Consultez le programme, choisissez votre spectacle et réservez en ligne 24/24 sur www.tmp-pibrac.com



tmp-pibrac.com

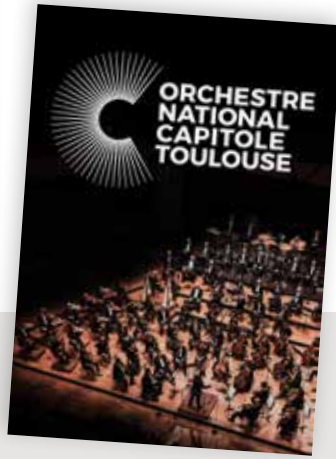
Théâtre Musical de Pibrac
40, rue Principale • 05 61 07 12 11

@ TMP.Pibrac - Théâtre

TMP - Théâtre Musical de Pibrac

LES GRANDS
RENDEZ-VOUS

NOS SPECTACLES
« COUP DE CŒUR »



DÉCOUVRIR

1^{ER} FESTIVAL
DE LA PARENTALITÉ

En partenariat avec l'association Joli'mômes, le Relais Petite Enfance organise samedi 21 octobre le premier festival pour les parents avec une série de conférences, activités, rencontres en présence de professionnels de la petite enfance.

LES TEMPS FORTS :

9h-10h30 : Rencontres « Reconversion professionnelle après bébé »

10h45-12h15 : « Mon enfant est "extra-ordinaire", parlons-en »

13h30-15h : Difficulté maternelle « Le post-partum dure trois ans »

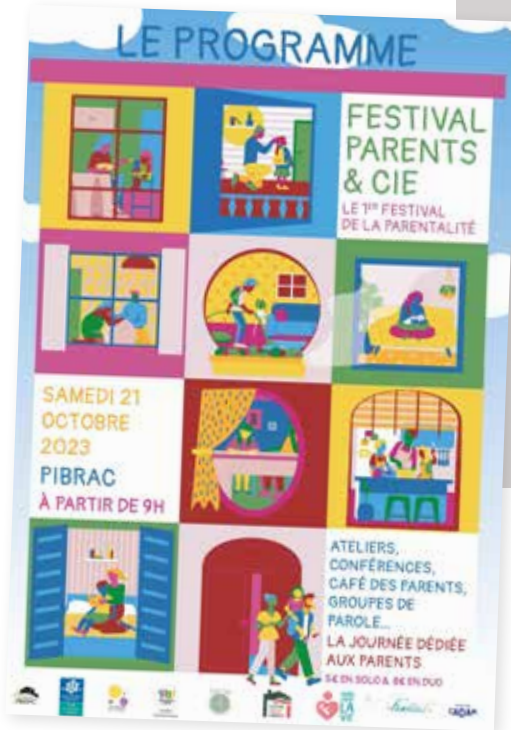
15h30-17h : Atelier sophrologie « Un temps de détente, un temps pour soi »

15h30-17h : Atelier puériculture « Les pleurs, le sommeil, les premiers repas, les émotions de bébé »

17h45-19h30 : Conférence « La place de l'autorité dans l'éducation des enfants et des ados » par Dr Isabelle ABADIE, pédopsychiatre

Entrée payante :
5€ en solo, 8€ en duo.

Programme complet
sur ville-pibrac.fr



AU PROGRAMME À LA
Médiathèque

Atelier mon petit musée
« Les oiseaux du coin »

En partenariat avec le musée de Toulouse
Mercredi 11 octobre à 14h30 (durée 1h)
Gratuit - À partir de 7 ans
Sur inscription auprès de la médiathèque

En'Corps

Spectacle de théâtre et de danse par la Compagnie L'Ailleurs Des PeauxCibles
Mercredi 18 octobre : 16h30
au petit théâtre du TMP
Gratuit - À partir de 2 ans
Sur inscription auprès de la médiathèque

Atelier sur les traces
des dinosaures
avec l'association
Délires d'Encre

Jeudi 2 novembre
10h (durée 1h30)
Gratuit - 6-12 ans
Sur inscription auprès de la médiathèque

La médiathèque sera fermée pour les vacances de Noël du samedi 23 décembre 2023 à 12h30 au lundi 1^{er} janvier 2024 inclus. Ouverture le mardi 2 janvier à 15h.



40, rue Principale • 05 61 86 09 69
www.mediatheque-pibrac.fr

@ Médiathèque de Pibrac

Horaires d'ouverture :
Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 9h-12h30 13h30-18h30
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 9h30 à 12h30

PARTAGER

ÉVÈNEMENTS À VENIR
À LA MAISON DES CITOYENS

SEMAINE BLEUE
Du 2 au 13 octobre

La Maison Des Citoyens organise la Semaine bleue sur le thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ». Diverses activités seront proposées en partenariat avec la base de loisirs de Bouconne, la Police Municipale, le CCAS, les associations et les Maisons de retraite. Programme complet sur ville-pibrac.fr

C'EST DÉCIDÉ, JE RÉDUIS MES DÉCHETS

La ville de Pibrac a été retenue pour participer à la 3^e édition de l'opération « C'est décidé, je réduis mes déchets » mise en place par Toulouse Métropole et la Maison Des Citoyens. De janvier à juin 2024, 25 à 30 foyers pibracais participeront aux côtés de deux associations locales, Fairéco et Zero Waste Toulouse à environ 2 ateliers zéro déchet de 1h30 par mois. Information auprès de la Maison Des Citoyens.

Inscription jusqu'au 20 novembre sur la plateforme jeparticipe.metropole.toulouse.fr

CONCOURS D'ÉCRITURE D'UNE NOUVELLE : INTRIGUE AU CHÂTEAU

Du 17 septembre au 31 décembre
« Intrigue au château de Pibrac », tel est le thème du concours d'écriture organisé par la Maison Des Citoyens. Deux catégories seront distinguées : jeunes (+ 12 ans) et adultes. Tous les genres littéraires sont acceptés.

Inscription et règlement www.ville-pibrac.fr
Information : mdc@mairie-pibrac.fr

Retrouvez le détail de ces événements auprès de la Maison Des Citoyens



Maison des Citoyens
16 rue Principale - 07 84 26 84 37
mdc@mairie-pibrac.fr
Fermeture du 25 au 29 décembre 2023